

Séance du 17 septembre 2009

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Cédric LINDECKER. Tous les conseillers sont présents, sauf Madame Corinne PIQUARD SEHIER, absente. Monsieur Wilfried QUICHANTE est secrétaire de séance.

Pose d'une borne incendie

Le Conseil Municipal étudie et approuve le devis de l'Entreprise VERMOT pour la pose d'un poteau incendie pour un montant total de 2930.20 € TTC.
pour : 9

Vu pour être affiché le 18 septembre 2009, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes
A Le Gratteris,

(Sceau de la mairie)

Le Maire,
Cédric LINDECKER